



# Projet d'établissement : école de LANTIN et implantation de FEXHE-SLINS

## 1. PREAMBULES

Ce document a été élaboré par les enseignants des implantations de l'école et approuvé par le Pouvoir Organisateur.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

## 2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### A. Horaire.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h10	8h30-12h10	8h30-12h10	8h30-12h10	8h30-12h10
13h15-15h10	13h15-15h10		13h15-15h10	13h15-15h10

### B. Obligations scolaires.

Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.

Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents.

Toute absence excédant 2 jours doit être accompagnée dès le troisième jour d'un certificat médical.

### C. Utilisation de l'image.

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés à différentes fins.

Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction. (Vous pouvez vous référer au document remis lors de l'inscription.)

## 3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

## 4. NOS SPECIFICITES

Une école dans un paysage rural avec une équipe soudée, attentive à l'évolution de chaque enfant. Ouverte au dialogue et à la communication... En constante remise en question sur la qualité de l'approche pédagogique !

## 5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

### 5.1 Nos méthodes au quotidien.

#### 5.1.1. Compétences disciplinaires et transversales.

Nous développons les différentes disciplines :

français, mathématique, éveil historique et géographique, éveil scientifique et technologique, éveil artistique, éducation physique, langues.

Les méthodes :

La **pédagogie active** où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'autonomie est mise en avant. Elle est source de progression et d'évolution.

La **pédagogie différenciée** est développée par diverses méthodes adaptées.

Des outils, des processus et des consignes pour amener les enfants à acquérir les apprentissages (les socles de compétences) selon leur niveau et à leur rythme.

La **continuité** des apprentissages par la concertation des enseignants et la remise du matériel et des référents des enfants dans la classe suivante. La possibilité qu'un titulaire suive sa classe durant 2 années consécutives.

L'**évaluation formative** : en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations. Elle peut également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.

L'**évaluation sommative** : bilan des acquis des élèves.

#### 5.1.2. Découvertes, productions, créations.

En fonction des projets, permettre à l'enfant d'aborder différentes formes de productions et de créations comme :

- Le théâtre
- La poésie
- L'art (bricolages, techniques artistiques,...)
- L'écriture (textes, panneaux, affiches, correspondance, règlements de classes, ...)
- Les travaux de présentation (exposés, raconter un fait...)

### 5.1.3. Articulation pratique/théorie.

Par l'observation, la recherche, la manipulation, l'expérimentation, les échanges, le jeu, l'enfant est amené à effectuer des apprentissages et à acquérir des compétences (Socles de Compétences) au départ de situations mobilisatrices, de situations problèmes ou lors de thèmes, de projets.

### 5.1.4. Equilibre travail individuel et collectif.

Différentes pratiques pédagogiques.

- Les enfants peuvent effectuer leurs apprentissages en travail individuel, collectif, groupes de besoin et/ou de niveaux, leçons frontales, ateliers, projet pédagogique, différenciation, remédiation, ...
- Certaines classes sont organisées en verticalité.
- Travail en cycle 5/8, 4/8, 8/10 en fonction des projets.
- Certains enseignants suivent leur classe pendant un cycle complet.

### 5.1.5. Les évaluations.

- Tests effectués par le PMS (à la demande des parents et des enseignants).
- Mise en place de dossiers d'élèves.
- Des évaluations sommatives sous forme de contrôles ont lieu de façon régulière de P1 à P6.  
Les notes se trouvent dans le bulletin remis trois fois par an.
- Evaluations communales. (P2)
- Evaluations externes non certificatives.
- L'évaluation certificative visant à l'obtention du CEB (P6).

### 5.1.6. Eveil aux professions.

- Sensibiliser aux professions lors de visites ou d'interventions de personnes extérieures (boulangier, facteur, pompier, police,...).
- Visite d'écoles secondaires.
- Animation PMS sur les orientations scolaires.

### 5.1.7. Accès aux médias.

Donner aux enfants l'occasion d'accéder aux médias :

- Bibliothèque de classes et bibliothèque de cycle, bibliothèque d'école, bibliobus.
- Utilisation de journaux (ex : presse, JDE...) et revues.
- TV, DVD, K7, CD.
- Technitruck.
- Publicité, affiches, livret d'informations.
- Tableaux interactifs.
- Cyberclasse.

### 5.1.8. Activités culturelles et sportives.

- Assurer un développement corporel harmonieux en pratiquant différentes activités physiques régulières dès la maternelle et en primaire (ex : psychomotricité, natation dès la P1, éducation physique en primaire, expression corporelle...).
- Brevet Provélo.
- Journées sportives à l'Adeps.
- Promouvoir l'ouverture à la culture en attisant la curiosité et l'esprit critique, en recevant des personnes ressources et en organisant des activités (ex : musée, théâtre, cinéma, exposition...)
- Ouverture sur le monde par des journées, sorties, visites ou des classes de dépaysement.

### 5.1.9. Citoyenneté.

- Préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable autonome en le sensibilisant au respect :
  - de soi et des autres (ex : éducation à la santé, hygiène de vie, tolérance...)
  - des consignes et des règlements (ex : règlement de l'école et de la classe)
  - de l'environnement (ex : recyclage, tri des déchets, éveil à la nature et aux animaux).
  - des lieux (propreté) et du matériel (personnel et scolaire).
- Ponctuellement débats sur l'actualité (sensibilisation aux problèmes mondiaux)
- En fonction des événements, débats concernant le vécu des enfants.
- Sécurité routière (Provélo)
- Activités données par la police (sécurité)
- Opérations caritatives ponctuelles
- Animation PSE : vaccins, ...

### 5.1.10. Ouverture sur le quartier

- Découverte de l'entité : commune, villages, rues...
- Visites chez les commerçants, les fermiers, l'apiculteur...

### 5.1.11. Communication

- Le Journal de classe sert de lien entre les parents, l'école et les enfants
- Farde d'avis
  - Information scolaire
  - Evènements scolaires (réunions et fêtes)
- Avis affichés pour les informations relatives à la vie de l'école
- Réunions de parents
  - Réunions individuelles
  - Réunions collectives
- Fêtes d'écoles...

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des projets de l'année.

## 5.2 Nos Actions concrètes pour 2013-2014.

Le thème général de l'année dernière était « l'éveil » incluant les disciplines : histoire, géographie, sciences et technologie. Nous continueront à travailler dans ce domaine tant il est primordiale.

Nous avons mis en place un outil de continuité et nous allons approfondir ce document.

L'étude des sciences offre une spécificité car elle ouvre les jeunes à leur environnement naturel et les met en contact direct avec les objets réels, les phénomènes naturels et vivants. L'éducation par la technologie sera abordée dans les contextes suivants : personnel, domestique, scolaire, environnemental, énergétique... L'histoire et la géographie mettront en place les repères spatiaux, temporels et sociaux en sensibilisant les élèves à leur responsabilité de citoyen. Ils prendront conscience de leur appartenance à des groupes humains diversifiés et multiculturels comme la famille, l'école, l'entreprise, ...

Les compétences travaillées inviteront les élèves à s'ouvrir au monde et à développer leur esprit critique.

Un accent sera aussi placé sur « les situations problèmes » et leur mise en œuvre dans nos classes. Elles sont un moyen efficace pour placer nos élèves dans de réelles situations d'apprentissage par compétences.

## 5.3 Année complémentaire

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année,...)

## 5.4 Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé

Elle sera favorisée par un encadrement accru du reste des élèves afin d'accepter la notion de différence, la différenciation sera pratiquée pour palier aux manquements spécifiques éventuels. En fonction des possibilités, une adaptation des horaires au rythme de travail de l'enfant pourrait être envisagée,...

## 5.5 Formation des enseignants

Les orientations souhaitées en matière de formation

### 5.5.1. Les formations sur base volontaire.

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formation continuée proposés par le C.E.CP. (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces) ou autres formations reconnues par la communauté française, à raison de 5 journées maximum.

Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne (collègues, maîtres spéciaux) ou externe (remplacement).

Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement.

### 5.5.2. Les formations obligatoires.

Le Pouvoir Organisateur se charge d'organiser 2 journées de formation au niveau MESO/Micro en déléguant l'organisation de celles-ci au C.E.C.P.

Une journée de formation Macro est organisée par les inspections sectorielles.

## **6. GENERALITES**

**Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :**

- **Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental**
- **Décret « Ecole de la réussite »**
  - ❑ Mise en place d'une organisation en cycles.
- **La circulaire du 10/08/1998**
  - ❑ Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire
  - ❑ Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
  - ❑ Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation
  - ❑ Distinguer évaluation sommative et formative.
- **Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur**
- **Décret 11/07/2002**
  - ❑ Organisation des formations en cours de carrière

Construit par :

Approuvé par :

**Les Enseignants et la Direction**

**Le Conseil communal**  
En date du 25 juin 2013

Accepté par :  
**Les Parents**  
Signatures